



Une épreuve inédite !

Mes chers concitoyens,

Epreuve inédite dans notre histoire moderne : comme partout en Europe, une seconde vague d'épidémie à Covid19 submerge notre pays et met en tension notre système de santé. Face à cette propagation fulgurante d'une maladie qui n'existait pas il y a seulement un an, il fallait un **coup de frein brutal** avec une **restriction drastique des interactions humaines**.

Sur décision du Président de la République, le gouvernement a donc mis en place des mesures de reconfinement qui, hormis l'ouverture des écoles et des services publics, est calqué sur celui d'avril et mai derniers : les déplacements sont limités à l'arrêt nécessaire, le travail est encouragé, les commerces non essentiels sont fermés. Et pour protéger notre économie et limiter les risques psycho-sociaux que sa mise à l'arrêt provoquerait, des aides supplémentaires sont en cours de déploiement en direction notamment de toutes les entreprises soumises à une fermeture administrative. **Ce plan massif irrigue tous les secteurs économiques et sociaux** pour répondre aux impératifs de cette crise sans précédent.

Malheureusement, **il nous faut aussi faire face à la fureur islamiste radicale** qui a encore frappé notre pays. Des actes d'une barbarie inouïe ont été commis à Conflans Saint Honorine et à Nice.

Le danger du séparatisme dont je vous parlais dans ma dernière lettre d'information, c'est aussi la propagation du fondamentalisme religieux. Ces actes terroristes qui s'en prennent autant à l'Europe qu'au monde musulman (encore 20 morts dans une université de Kaboul il y a quelques jours) ont pour unique objectif d'imposer un modèle de société qui se revendique d'une religion qu'ils dévoient.

Ils ne passeront pas!

Dans ce contexte, la France doit **se tenir debout** et rappeler son attachement indéfectible à la liberté, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de blâmer, la liberté de caricaturer, la liberté de s'amuser, de se cultiver, bref la liberté de vivre ! Dans ce contexte, il ne s'agit plus de s'indigner mais d'agir.

Oui, la France et ses alliés doivent mener une guerre sans merci aux fondamentalismes religieux quels qu'ils soient et sur tous les terrains. Et il nous faut résister !

Résister d'abord au renoncement. Car **il n'y aurait rien de pire que de se soumettre à la terreur**.

C'était en filigrane le message de cet enseignant sauvagement assassiné, Samuel Paty, illustré par cette phrase de Victor Hugo : « Quand il s'agit d'éclairer ou d'être éclairé, il nous faut regarder où est le devoir et non où est le péril ».

Si la mission de nos enseignants - hussards noirs de la République - est de (ré)expliquer la laïcité à nos élèves, la mission des politiques est de rendre possible l'application de la laïcité partout et pour tous. Cette laïcité qui est le ferment bien trop souvent malmené de notre société française.

Toutefois, **le concept de laïcité à la française** est mal compris dans de nombreux pays et particulièrement dans notre circonscription. Et c'est pour éclairer notamment le monde arabo-musulman que **le Président de la République a accordé une interview à la chaîne Al Jazeera**, dans laquelle il a rappelé que **la France n'est l'ennemi d'aucune religion**.

Pour autant nous avons assisté à des manifestations, des appels au boycott de produits français et même à une attaque visant l'Ambassade de France en Arabie Saoudite. C'est pourquoi votre sécurité et celle de nos emprises françaises à l'étranger est encore renforcée. Je ne saurais trop vous encourager à rester vigilants où que vous soyez dans le monde et de suivre les recommandations que votre consulat vous aura envoyées par email le 5 novembre dernier.

Dans ces tempêtes sans précédent, le gouvernement et la majorité agissent en responsabilité avec **l'objectif de protéger de ces fléaux tous les Français** y compris les plus vulnérables, y compris ceux qui vivent hors de nos frontières.

Tous ensemble, nous nous en relèverons. La France a essuyé d'autres tempêtes, a affronté d'autres dangers, a remporté d'autres combats.

Avec cette lettre d'information, je reviens sur ces actualités et sur celles qui concernent la vie quotidienne de nos communautés à l'étranger.

[Et je vous propose de nous retrouver pour notre échange mensuel « Questions & Réponses » sur ma page Facebook le 28 novembre prochain à 10h30, heure française.](#)

Sincèrement,

Anne Genetet



Hommage à Samuel Paty

En France comme à l'étranger, un hommage unanime a été rendu à Samuel Paty, enseignant sauvagement assassiné parce qu'il sensibilisait ses élèves à la liberté d'expression.

[Lire la suite](#)



Terrorisme: la France visée dans le monde entier

Suite aux récents attentats terroristes perpétrés en France, la menace terroriste a été relevée à son maximum en France, mais le risque sécuritaire est également élevé contre notre diaspora à l'étranger.

[Lire la suite](#)



Règles sanitaires et d'immigration: où se renseigner?

Les informations concernant l'entrée et parfois la sortie du territoire de vos pays de résidence évoluent très vite.

Pour vous informer au mieux, deux sources fiables: le site [Conseils aux voyageurs](#) et le site Internet de votre ambassade. Sur la carte interactive de la circonscription, vous trouverez les liens vers ces sites en cliquant sur votre pays:

[Voir la carte](#)



En France, une situation sanitaire préoccupante

Un reconfinement a été décidé en France depuis le 29 novembre. La situation sanitaire est inquiétante dans toute l'Europe, et tous les pays du continent prennent à nouveau des mesures drastiques. La mobilité internationale est affectée par ces mesures.

[Lire la suite](#)



CSG: un espoir pour les Français vivant en dehors de l'UE

J'ai à nouveau pris la parole en hémicycle pour défendre la suppression de la CSG sur les revenus immobiliers français pour les personnes résidant hors UE.

Le nouveau ministre en charge des comptes publics Olivier Dussopt semble attentif au sujet, et j'espère que nous pourrions arriver ensemble à une solution plus juste pour les Français à l'étranger.

[Voir la vidéo](#)



Fiscalité: mieux comprendre ce qui se joue

A l'occasion des discussions sur le projet de loi de finances pour l'année 2021, nous avons réussi à faire mettre fin aux potentiels effets de bord de la réforme engagée par le gouvernement sur la fiscalité des français de l'étranger. En 2021 et pour les années à venir, le calcul de vos impôts restera inchangé.

[Lire la suite](#)



Signature d'actes notariés à distance : où en est-on ?

Actes notariés à distance. Vers un retour et une généralisation du dispositif? Vous avez été nombreux à m'interroger sur cette question.

[Lire la suite](#)



Sécurité sociale: la période de carence repoussée

Une victoire pour nos concitoyens rentrant en France après avoir résidé à l'étranger. Le délai de carence pour accéder à la sécurité sociale (normalement de 3 mois) ne sera pas applicable jusqu'au 1er avril 2021.

[Voir l'amendement](#)



Les écoles françaises à l'étranger invitées à participer au Parlement des enfants

« L'alimentation durable et équilibrée »: c'est le thème de la nouvelle édition du Parlement des enfants, invitant les élèves de CM2 à se mettre dans la peau d'un parlementaire et à écrire un projet de loi. Les écoles françaises à l'étranger sont également invitées à participer à cette initiative.

[Plus d'infos](#)



Facebook Live de novembre

Je vous donne rendez-vous le samedi 28 novembre à 10h30 heure française pour faire le point sur l'actualité parlementaire pour les Français à l'étranger.

[S'inscrire](#)

C'était dans la presse



« Ce qui compte véritablement, ce sont les actes »

Fiscalité, entrepreneurs français à l'étranger, couples séparés par la crise... Mon interview pour [lepetitjournal.com](#)



Un discours de vérité sur les fêtes de Noël

« Soyons lucides, n'enviagons pas un Noël avec des grandes fêtes de famille ». J'étais invitée sur le plateau de CNews pour évoquer la crise sanitaire.



Au parc oriental de Maulévrier

Je me suis rendue à l'invitation du député Masséglia au parc d'orientation japonaise de Maulévrier près de Cholet

Cet email a été envoyé à .

Vous recevez cet email car vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale consulaire de la 11ème circonscription des Français établis hors de France. Vous pouvez vous [désabonner à tout moment en cliquant ici](#).